



Georges Renand
Président de la Fondation Cognacq-Jay



Jean-Luc Fidel
Directeur général de la Fondation Cognacq-Jay

« La Fondation Cognacq-Jay, depuis sa création par les fondateurs de la Samaritaine, est porteuse d'une tradition d'innovation et de renouvellement. »

Georges Renand

Comment résumeriez-vous cette année 2023 en termes d'activité ?

Georges Renand : L'an passé, la Fondation Cognacq-Jay a accueilli et accompagné durablement 200 adultes fragilisés par la dépendance, la maladie psychique ou le handicap ; elle a éduqué et formé 900 jeunes, souvent en grande difficulté, et a soigné plus de 150 000 personnes au sein de ses établissements sanitaires d'Île-de-France. En parallèle, nous avons soutenu la réalisation de 14 projets d'innovation partout en France, au service des plus fragiles. C'est une fierté pour nous que de voir cette mission de solidarité sociale, impulsée par la volonté de nos fondateurs, Ernest Cognacq et Marie-Louise Jaÿ, se déployer de plus en plus chaque année.

Jean-Luc Fidel : L'année 2023 se caractérise par une dynamique d'activité positive partagée par l'ensemble des établissements de la Fondation. Les établissements sanitaires ont été particulièrement performants avec une augmentation d'activité moyenne de +7,5%. Comme souvent à la Fondation Cognacq-Jay, 2023 a également été une année riche en réalisations immobilières.

« Avec l'intégration de trois nouveaux établissements sanitaires en dix ans, la Fondation Cognacq-Jay est devenue un acteur important de la santé en Île-de-France. »

Jean-Luc Fidel

Citons notamment la très belle avancée du grand projet de réhabilitation de l'Hôpital Forcilles, et l'acquisition de deux nouvelles villas en Haute-Savoie, dédiées à l'accueil des jeunes victimes de carences éducatives. Simultanément, deux autres projets immobiliers d'envergure ont obtenu leur permis de construire, ce qui ouvre la voie à leur mise en chantier au cours des prochaines années. Il s'agit du projet de réhabilitation et d'extension de la Clinique Saint Jean de Dieu et du regroupement de l'ensemble des activités de l'Hôpital Franco-Britannique sur son site principal, nécessitant la construction d'un nouveau bâtiment et la réhabilitation de l'existant.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les établissements et la Fondation durant cette année 2023 ?

J.-L.F. : Depuis la crise sanitaire, les établissements de la Fondation Cognacq-Jay sont confrontés, comme tous les opérateurs publics et privés, à des difficultés de recrutement de professionnels. Le manque de personnel soignant et éducatif limite parfois

ENSEMBLE

FAISONS PREUVE D'IMAGINATION
POUR FAIRE AVANCER LA SOLIDARITÉ SOCIALE

les niveaux d'activité et freine les projets d'extension, malgré des besoins clairement identifiés sur le territoire. Beaucoup de jeunes professionnels privilégient désormais les emplois ponctuels au détriment d'un engagement durable et stable au sein des collectifs de travail. Ce constat observable partout et par tous constitue un handicap pour la prise en charge efficace et sensible des malades chroniques ou des jeunes fragilisés, qui aspirent à des accompagnements stables et rassurants, et complexifie le travail de chacun.

G.R. : Nous avons également, comme toutes les organisations, dû faire face à l'importante augmentation des coûts de l'énergie, ainsi qu'à l'inflation sur les prix des médicaments, des denrées alimentaires... Enfin, notre Fondation bâtisseuse, qui mène souvent plusieurs chantiers en parallèle, a également subi l'augmentation des taux d'intérêt d'emprunt. Ces difficultés ne doivent pas nous écarter de l'essentiel, à savoir notre mission de solidarité. Elles doivent, au contraire, nous encourager à accélérer nos efforts en termes de réduction des dépenses énergétiques, tant dans le fonctionnement quotidien de nos établissements que dans les projets immobiliers à venir.

Quelles actions la Fondation Cognacq-Jay a-t-elle déployées pour les surmonter et aller de l'avant ?

J.-L.F. : Nous avons mis l'accent sur l'effort d'attractivité et de fidélisation des professionnels. Tout le parcours de recrutement, depuis les annonces

jusqu'à l'intégration des nouveaux salariés, a été revu et modernisé à l'aide des dernières technologies. Nous avons également déployé notre présence dans les salons de recrutement, les événements de job dating, les écoles de formation. La création de pools de vacataires a réduit les effets négatifs du recours à des intérimaires. De nombreuses mesures d'attractivité (prime d'installation, aide au logement, prime de cooptation, etc.) ont été mises en place et continueront à l'être.

G.R. : Dès 2022 et en anticipation d'une situation économique perturbée, la Fondation a fait le choix de lancer une mission de mécénat. Celle-ci a pour objectif de rechercher des compléments financiers auprès de donateurs individuels et d'entreprises mécènes afin de soutenir le financement des projets d'innovation au sein de nos établissements. Les résultats obtenus en 2023 sont encourageants et devraient croître en 2024.

Sur quels atouts et leviers la Fondation Cognacq-Jay peut-elle compter à l'aube de ses 110 ans ?

J.-L.F. : Avec l'intégration de trois nouveaux établissements sanitaires en dix ans, la Fondation Cognacq-Jay est devenue un acteur important de la santé en Île-de-France. Elle est l'un des rares à pouvoir proposer un parcours complet de traitement des cancers, du diagnostic à l'après-cancer, incluant toutes les thérapies dont la chirurgie carcinologique. La Fondation Cognacq-Jay fait également référence dans certains pôles d'expertise : en soins palliatifs, en lymphologie ou en nutrition entérale

« La diversité de nos univers d'action permet des fertilisations croisées et pousse tous les établissements vers le haut. »

Jean-Luc Fidel

à domicile. Je suis également heureux de constater que la recherche se développe, au niveau médical bien sûr, mais aussi, et c'est plus rare, au niveau paramédical et dans le champ éducatif.

G.R. : La Fondation Cognacq-Jay est porteuse depuis sa création d'une tradition d'innovation et de renouvellement qui soutient la dynamique des établissements. Au travers de nos deux appels à projets annuels, le Prix Fondation Cognacq-Jay et les Trophées de l'engagement, nous identifions et soutenons une quinzaine de projets inspirants chaque année. Sans oublier que nous avons fait le choix de réaliser, depuis deux décennies, des investissements immobiliers majeurs pour constituer un parc d'établissements modernes, accueillants, adaptés aux besoins émergents et conçus pour durer.